

NEUVIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DES  
DIRECTEURS DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORESTERIE DU PACIFIQUE (PHOAFS)  
(15–17 mai 2024 – Conférence virtuelle)

Référence du document	<b>Séance 2 : Point 4 de l'ordre du jour</b>
Titre	<b>Stratégie pour l'agriculture et la foresterie dans le Pacifique</b>
Suite à donner	Pour décision
Auteurs	<b>Groupe restreint pour la Stratégie</b> : Temarama Anguna (Îles Cook), Chelsa Muna (Guam), Kinaai Kairo (Kiribati), Mame Kasalau (Papouasie-Nouvelle-Guinée), Philippe Couraud (Polynésie française), Lottie Vaisekavea (Îles Salomon), Viliami Manu (Tonga)

### Résumé

Ce document présente le projet de Stratégie pour l'agriculture et la foresterie dans le Pacifique, pour examen et finalisation.

### Recommandations :

#### **Les directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique sont invités à :**

- a. examiner la Stratégie pour l'agriculture et la foresterie dans le Pacifique 2024–2050, et à formuler des observations sur celle-ci ;
- b. fournir des orientations quant à la marche à suivre en vue de la finalisation et de l'adoption de la Stratégie ; et
- c. demander à la Communauté du Pacifique (CPS) et à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) de contribuer à l'élaboration du premier plan de mise en œuvre quinquennal, en vue de sa présentation aux directeurs et aux ministres en 2025.

### Contexte

À la huitième Conférence des directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique (PHOAFS), tenue le 9 mars 2023 à Nadi, les directeurs ont demandé à la FAO et à la CPS de contribuer à l'élaboration de la première Stratégie pour l'agriculture et la foresterie de la région et d'utiliser la méthode de la prospective stratégique à cette fin. Le processus d'élaboration de la Stratégie a été lancé en 2023 et s'est poursuivi au cours des quatre premiers mois de 2024.

### Objet

Présenter le projet de Stratégie tel que préparé par le Groupe restreint pour la Stratégie, inviter les directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique à examiner le projet de

Stratégie, à formuler des observations sur ce dernier et à le valider, et convenir des prochaines étapes. Le projet de Stratégie est joint à l'**annexe 1**.

### Recommandations :

- a. examiner la Stratégie pour l'agriculture et la foresterie dans le Pacifique 2024–2050, et à formuler des observations sur celle-ci ;
- b. fournir des orientations quant à la marche à suivre en vue de la finalisation et de l'adoption de la Stratégie ; et
- c. demander à la Communauté du Pacifique (CPS) et à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) de contribuer à l'élaboration du premier plan de mise en œuvre quinquennal, en vue de sa présentation aux directeurs et aux ministres en 2025.

# Cultiver le Pacifique

## Stratégie pour l'agriculture et la foresterie dans le Pacifique à l'horizon 2050 : santé, régénération et sécurité

### Résumé

La Stratégie pour l'agriculture et la foresterie dans le Pacifique pour la période 2024–2050 définit une vision ambitieuse : celle d'un avenir où les systèmes agricoles et forestiers des États et Territoires insulaires océaniques sont durables et résilients, et contribuent au bien-être des populations, ainsi qu'à la santé de l'économie et de l'environnement. La Stratégie repose sur une démarche participative, pilotée par le Pacifique et tournée vers l'avenir, qui tient compte tant des contextes nationaux que des intentions régionales. Pour que cette vision devienne réalité, l'accent est mis sur cinq trajectoires stratégiques : intégration, santé, régénération, sécurité et capacité.

Dans le cadre de la trajectoire « Intégration », les politiques et les mesures seront harmonisées pour promouvoir des pratiques agroécologiques, une gouvernance transparente et une prise de décision inclusive. La trajectoire « Santé » met l'accent sur l'agriculture et la foresterie au service du bien-être des personnes, des végétaux et des animaux ainsi que de leur santé et de celle de l'environnement, au travers du soutien apporté en faveur de l'agroforesterie, de la médecine traditionnelle et de régimes alimentaires sains. La trajectoire « Régénération » vise à garantir la résilience climatique et la viabilité à long terme des systèmes agricoles et forestiers grâce à l'innovation, au partage des connaissances et à des investissements durables. La trajectoire « Sécurité » met pour sa part l'accent sur la sécurité alimentaire et économique pour tous au travers de la diversification des cultures et des élevages, du renforcement des chaînes de valeur et de la mise en place de mécanismes de financement des risques de catastrophe. Enfin, la trajectoire « Capacité » vise à donner aux jeunes, aux femmes et aux communautés les moyens de s'investir dans le domaine de l'agriculture et de la foresterie par l'éducation, la promotion de l'entrepreneuriat et un accès équitable aux ressources.

Dans ce contexte, les principaux axes de travail sont l'élaboration de politiques relatives aux pratiques agroécologiques, la promotion de l'agroforesterie et de la médecine traditionnelle, la constitution de plateformes multipartites de gouvernance, l'apport d'un soutien aux réseaux de recherche et développement, la diversification des cultures et des élevages parallèlement à la mise

en place d'économies et de systèmes circulaires, l'amélioration de la santé des végétaux et des animaux, le renforcement de la biosécurité, l'investissement dans les plateformes de données, les protocoles de collecte de données et l'analyse avancée, le renforcement des moyens d'action des jeunes, des femmes et de communautés diverses par la formation et l'entrepreneuriat, l'élargissement de l'accès aux marchés, et l'investissement dans une agriculture et une foresterie régénératrices.

La réussite sera mesurée à l'aide d'indicateurs, tels que le taux d'adoption de pratiques régénératrices, l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la résilience économique, la diversification des chaînes de valeur, et l'augmentation de la proportion de jeunes et de femmes dans le secteur. D'une manière générale, la Stratégie vise à créer un avenir dans lequel l'agriculture et la foresterie seront non seulement des moyens de subsistance, mais aussi des sources fondamentales de fierté, d'identité et d'inspiration pour les générations futures du Pacifique.

## Lettre d'introduction des dirigeants océaniens

## Définitions

**Agriculture** : Notion englobant la production agricole, la production animale et la foresterie pour des produits alimentaires et non alimentaires<sup>1</sup>.

**Agroécologie** : Approche globale et intégrée qui consiste à appliquer simultanément des concepts et des principes écologiques et sociaux pour la conception et la gestion de systèmes agricoles et alimentaires durables. L'objectif est d'optimiser les interactions entre les végétaux, les animaux, les êtres humains et l'environnement, tout en répondant à la nécessité de disposer de systèmes alimentaires socialement équitables au sein desquels les gens peuvent choisir les aliments qu'ils consomment, leur mode de production et leur lieu de production<sup>2</sup>. La principale différence entre l'agroécologie et l'agriculture régénératrice est que dans l'agroécologie, la transition est avant tout considérée comme un enjeu politique<sup>3</sup>.

**Agroforesterie** : Système d'utilisation des terres associant la plantation d'arbres à la culture d'autres espèces végétales et à l'élevage<sup>4</sup>.

**Lutte biologique** : Utilisation délibérée d'ennemis naturels (prédateurs, parasites, agents pathogènes et rivaux) dans le but d'éradiquer ou de réguler les populations d'une espèce nuisible cible (insectes, acariens, adventices, agents pathogènes des plantes et autres organismes nuisibles)<sup>5</sup>.

**Biodiversité** : Diversité de la nature, des êtres vivants et de leur environnement ; elle recouvre la diversité génétique (diversité au sein des espèces et parmi celles-ci), la diversité des espèces (nombre et variété des espèces) et la diversité écosystémique (nombre total de types d'écosystèmes)<sup>6</sup>.

**Agriculture industrielle** : Système de culture employant d'importants moyens humains, financiers et matériels par rapport à la surface cultivée, dans le but d'obtenir des rendements considérablement plus élevés. Des ressources humaines et financières considérables doivent être déployées pour l'application d'engrais, d'insecticides, de fongicides et d'herbicides sur les cultures, et des moyens financiers importants sont par ailleurs nécessaires pour l'achat et l'entretien de machines performantes destinées à la plantation, à la culture, à la récolte et à l'irrigation<sup>7</sup>.

**Agriculture biologique** : Système de production qui permet de préserver la santé des sols, des écosystèmes et des personnes. L'agriculture biologique repose sur des processus écologiques, la biodiversité et des cycles adaptés aux conditions locales, plutôt que sur l'utilisation d'intrants qui produisent des effets néfastes. Elle allie tradition, innovation et science au profit de l'environnement

---

<sup>1</sup> <https://en.wikipedia.org/wiki/Agriculture>.

<sup>2</sup> <https://www.fao.org/agroecology/overview/fr>.

<sup>3</sup> <https://www.fao.org/family-farming/detail/en/c/1629907/#:~:text=Thus%2C%20while%20the%20agroecology%20movement,the%20social%20dimension%20of%20sustainability>.

<sup>4</sup> <https://pi-casc.soest.hawaii.edu/research/research-projects/restoration-of-coastal-agroforestry-systems/>.

<sup>5</sup> <https://www.nifa.usda.gov/grants/programs/biological-control-program>.

<sup>6</sup> [https://pacificfarmers.com/wp-content/uploads/2014/05/LRD\\_TR\\_Organic\\_standard\\_Eng.pdf](https://pacificfarmers.com/wp-content/uploads/2014/05/LRD_TR_Organic_standard_Eng.pdf).

<sup>7</sup> [https://en.wikipedia.org/wiki/Intensive\\_farming](https://en.wikipedia.org/wiki/Intensive_farming).

commun et promeut des relations équitables et une bonne qualité de vie pour toutes les parties prenantes<sup>8</sup>. Dans cette optique, des méthodes culturales, biologiques et mécaniques sont, dans la mesure du possible, utilisées de préférence aux produits de synthèse, pour remplir toutes les fonctions spécifiques du système<sup>9</sup>. La [Norme océanienne d'agriculture biologique](#) décrit les exigences à respecter pour la production biologique<sup>10</sup>.

**Permaculture** : Démarche de gestion des sols et de conception des implantations qui consiste à reproduire des interactions observées dans des écosystèmes naturels prospères. Elle s'appuie sur un ensemble de principes de conception issus d'une réflexion systémique<sup>11</sup>.

**Agriculture régénératrice** : Toute forme de pratique agricole qui contribue activement à la restauration de la qualité des sols, de la biodiversité, de la résilience, de la santé des écosystèmes et de la qualité de l'eau, tout en produisant suffisamment d'aliments de bonne qualité nutritionnelle<sup>12</sup>.

**Foresterie régénératrice** : Toute forme de pratique forestière qui permet de stocker des niveaux élevés de carbone et de restaurer activement la qualité des sols, la biodiversité, la résilience, la santé des écosystèmes et la qualité de l'eau, tout en préservant les moyens de subsistance forestiers.

**Agriculture traditionnelle** : Forme autochtone d'agriculture respectueuse de l'environnement<sup>13</sup>.

---

<sup>8</sup> [https://archive.ifoam.bio/sites/default/files/page/files/dao\\_french.pdf](https://archive.ifoam.bio/sites/default/files/page/files/dao_french.pdf).

<sup>9</sup> <https://www.fao.org/organicag/oa-faq/oa-faq1/fr/>.

<sup>10</sup> [https://pacificfarmers.com/wp-content/uploads/2014/05/LRD\\_TR\\_Organic\\_standard\\_Eng.pdf](https://pacificfarmers.com/wp-content/uploads/2014/05/LRD_TR_Organic_standard_Eng.pdf).

<sup>11</sup> <https://en.wikipedia.org/wiki/Permaculture>.

<sup>12</sup> Grant, S. (2017). Organizing alternative food futures in the peripheries of the industrial food system. J. Sustain. Educ. 14, 1–14. Available online at: [http://www.susted.com/wordpress/content/organizing-alternative-food-futures-in-the-peripheries-of-the-industrial-food-system\\_2017\\_05/](http://www.susted.com/wordpress/content/organizing-alternative-food-futures-in-the-peripheries-of-the-industrial-food-system_2017_05/).

<sup>13</sup> [https://www.service-public.pf/sdr/wp-content/uploads/sites/28/2017/04/2\\_2\\_norme\\_oceanienne\\_d\\_agric\\_bio\\_web.pdf](https://www.service-public.pf/sdr/wp-content/uploads/sites/28/2017/04/2_2_norme_oceanienne_d_agric_bio_web.pdf).

## Introduction

Les secteurs de l'agriculture et de la foresterie des États et Territoires insulaires océaniques se trouvent à un moment charnière de leur histoire. En effet, compte tenu des défis que représentent le changement climatique, la perte de biodiversité et l'instabilité économique, il est plus que jamais nécessaire de mettre en place une stratégie de transformation garante d'un développement durable. L'agriculture et la foresterie ne sont pas de simples secteurs de nos économies : elles coulent dans les veines de nos communautés, elles sont les gardiennes de notre patrimoine culturel et elles préservent notre environnement.

*Cultiver le Pacifique : Stratégie pour l'agriculture et la foresterie dans le Pacifique à l'horizon 2050 : santé, régénération et sécurité (Cultiver le Pacifique)* est la toute première stratégie régionale pour l'agriculture et la foresterie pilotée par le Pacifique. Elle constitue un programme commun ambitieux pour la transformation agroécologique de la région.

La Stratégie « Cultiver le Pacifique » s'inscrit dans le cadre et dans le droit fil de la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050 du Forum des Îles du Pacifique (FIP). Cette dernière établit une vision à long terme pour la collaboration régionale dans le Pacifique, laquelle repose sur une action et des valeurs communes dans sept grands domaines thématiques. Plus particulièrement, la Stratégie « Cultiver le Pacifique » permet de contribuer aux domaines thématiques Développement centré sur l'humain, Ressources et développement économique, et Changement climatique et catastrophes, tout en s'appuyant sur les évolutions survenant dans l'ensemble des sept domaines.

Nos États et Territoires sont divers et caractérisés par des défis, des points forts et des avantages comparatifs qui leur sont propres. La Stratégie régionale n'intègre pas de stratégies nationales, et elle ne se substitue à aucune d'elles. Elle doit être transposée dans chaque pays et y être mise en œuvre avec souplesse. En envoyant le signal clair d'une ambition collective aux bailleurs de fonds et aux investisseurs, la Stratégie vise à aider les pays à mobiliser les ressources dont ils ont besoin pour adopter leurs stratégies nationales.

Malgré leurs différences, les Océaniques et les Océaniques utilisent les mêmes étoiles pour s'orienter. Nous diffusons cette stratégie auprès de nos alliés et de nos partenaires, des organismes de développement et des investisseurs, dans une démarche visant à hiérarchiser par ordre de priorité, à faire concorder et à harmoniser les efforts que nous déployons collectivement pour forger un Pacifique sain, propice à la régénération et sûr.

## Les systèmes agricoles et forestiers du Pacifique

Les systèmes agricoles et forestiers des pays insulaires océaniques se caractérisent par des réseaux complexes de relations entre les agriculteurs, les exploitants forestiers, les décideurs, les consommateurs et d'autres acteurs. Les exploitants agricoles et forestiers sont les producteurs : ils cultivent la terre, élèvent du bétail et gèrent les forêts. Ils font appel aux services de vulgarisation proposés par les organismes publics, les organisations d'agriculteurs et les ONG pour obtenir une

assistance technique et améliorer leurs connaissances. Les chaînes de valeur relient les producteurs aux transformateurs, aux revendeurs et aux consommateurs, en formant un flux de produits agricoles et forestiers de la ferme à l'assiette. Ces acteurs interviennent sur des marchés réglementés par des politiques publiques et reliés aux consommateurs par des chaînes d'approvisionnement locales et mondiales.

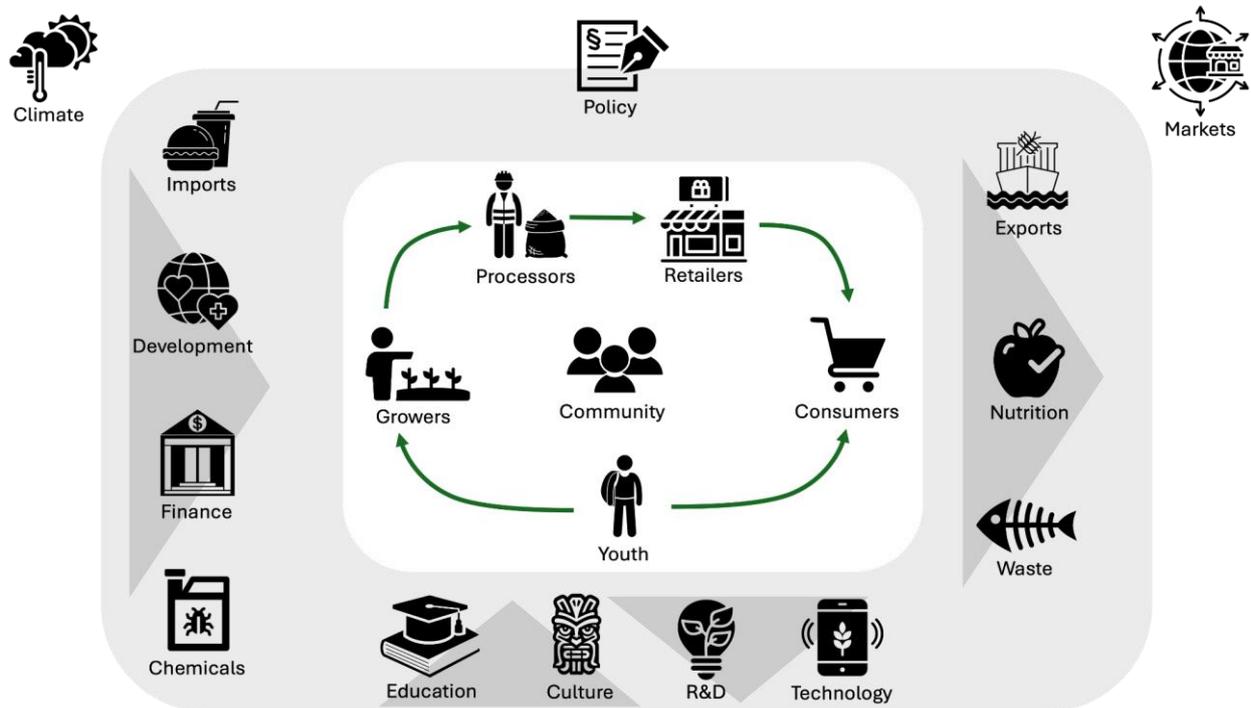


Figure 1. Le système agricole et forestier dans le Pacifique

L'agriculture est une pratique ancestrale en Océanie, et la région abrite certains des sites agricoles les plus anciens au monde<sup>[i]</sup>. Les Océaniens font depuis longtemps preuve de créativité dans ce domaine, leur histoire étant marquée par l'adoption de nouvelles cultures et de nouvelles techniques. À titre d'exemple, la patate douce (*Ipomoea batatas*), originaire d'Amérique du Sud, a été acclimatée et est maintenant cultivée dans tout le Pacifique, de Rapa Nui, à l'est, aux hautes terres de Papouasie-Nouvelle-Guinée, à l'ouest<sup>[ii]</sup>. Ce type d'innovation est important, dans la mesure où l'Océanie se caractérise par une grande diversité d'écosystèmes et d'environnements : elle se compose notamment d'atolls, d'îles volcaniques tropicales, et même d'alpages, sur les hautes terres de Papouasie-Nouvelle-Guinée. L'importation de cultures et leur implantation dans des environnements variés ont donné lieu à toute une gamme d'innovations agricoles, par exemple le passage à une plantation saisonnière pour plusieurs tubercules tels que l'igname et la patate douce dans les climats plus froids, notamment en Nouvelle-Zélande<sup>[iii]</sup>.

L'arrivée des Européens est allée de pair avec l'adoption de différentes techniques et cultures dans la région, ce qui a eu une incidence sur les systèmes de production agricole dans toute l'Océanie. Ce

nouveau cycle d'innovation a permis d'accroître les rendements et a entraîné une évolution des moyens de production, par la mise en place de nouveaux outils et pratiques. Cependant, les évolutions associées à l'agriculture industrielle n'ont pas toutes été bénéfiques. L'intégration croissante de la région à l'économie mondiale a provoqué une baisse de la production locale de certaines cultures. Par exemple, la culture du taro a diminué dans tout le Pacifique du fait de la disponibilité grandissante, à des prix de moins en moins élevés, d'autres féculents tels que le riz et de produits alimentaires ultratransformés<sup>[iv]</sup>.

Ces nouveaux schémas de production industrielle, et les nouveaux systèmes de consommation qui leur sont associés, ont malheureusement entraîné une hausse de l'incidence de nombreuses maladies non transmissibles, notamment le diabète et les maladies cardiovasculaires<sup>[v]</sup>. En outre, l'importation massive d'aliments de base pour les familles dans la région, tels que le riz et la farine de blé pour le pain, peut mettre en péril l'Océanie face à l'évolution de l'offre mondiale, comme ce fut le cas récemment lors de la pandémie de COVID-19<sup>[vi]</sup>.

Tous les éléments ci-dessus montrent bien que les pays de la région doivent prendre l'initiative de repenser l'avenir de leurs secteurs de l'agriculture et de la foresterie. Il faudra faire preuve de créativité pour que ces évolutions puissent se concrétiser, mais, comme expliqué plus haut, les Océaniens ne sont pas novices en la matière. Il s'agit à présent de définir les facteurs de cette innovation et de passer à la pratique. Les sections suivantes fournissent des éléments à l'appui de la nouvelle voie proposée, axée sur l'innovation.

## Résultats de nos consultations

Entre août et octobre 2023, nous avons consulté 285 acteurs de l'ensemble du système agricole et forestier du Pacifique dans le cadre d'ateliers. À l'aide du cadre à trois horizons, chaque groupe a décrit l'avenir qu'il souhaitait pour 2050, et a défini la voie à suivre pour le concrétiser. Cette section présente une synthèse de ce que nous ont dit les agriculteurs, les exploitants forestiers, les jeunes et les spécialistes.

Manifestation	Date	Configuration	Nombre de participants
Groupe d'évaluation par les pairs du Programme régional de recherche	4 septembre	En présentiel	16
Réunion du PAPGREN (ressources phytogénétiques)	18 septembre	En présentiel	39
Organisations d'agriculteurs	28 septembre	En ligne	32

Organisation pour la protection des végétaux dans le Pacifique	29 septembre	En ligne	10
Talanoa de la jeunesse	5 octobre	En ligne	40
Partenariat océanien sur les sols	17 octobre	En ligne	13
Directeurs de la foresterie	19 octobre	En présentiel	17
Réunion du PROE sur les perspectives climatiques	25 octobre	En présentiel	77
Réunion du PHOVAPS (santé et productions animales)	31 octobre	En présentiel	41
<b>Nombre total de participants</b>			<b>285</b>

### Ce que nous ont dit les agriculteurs

Le renforcement de l'agriculture doit d'abord passer par des campagnes de sensibilisation et de renforcement des moyens d'action visant à attirer la nouvelle génération, ainsi que par des investissements dans la formation. La consolidation des organisations d'agriculteurs permet de faire entendre leur voix dans l'élaboration des politiques, et d'ainsi accroître la pertinence des décisions. Il convient également d'élargir la portée de l'action menée par les pouvoirs publics et les partenaires du développement en matière de recherche et de vulgarisation dans le domaine agricole. Pour être durable, l'agriculture doit intégrer des pratiques régénératrices, dont l'adoption doit être favorisée par des formations et l'affectation de ressources, notamment pour ce qui est de la préservation des ressources phytogénétiques et de la biodiversité des cultures. L'agroforesterie et la polyculture améliorent la productivité et l'équilibre écologique.

La participation des communautés locales permet de revitaliser l'agriculture, au travers de la mise en place de fermes pédagogiques et de la préservation des savoirs traditionnels. La promotion de l'entrepreneuriat autochtone vient renforcer les économies locales. Des politiques efficaces prévoient la consultation des parties prenantes, des mesures d'incitation fiscale au développement durable, ainsi que des quotas de femmes aux postes d'encadrement.

La collaboration et l'innovation, notamment la transformation numérique, sont essentielles au progrès. Les initiatives de production alimentaire locale renforcent la sécurité alimentaire et

soutiennent les petits producteurs. La diversification de l'agriculture limite les risques et atténue les effets néfastes de la monoculture.

La préservation de la biodiversité et l'autosuffisance alimentaire, essentielles pour garantir la viabilité à long terme, nécessitent la restauration des forêts et la réduction de la dépendance aux importations. Une telle démarche permet de renforcer la résilience, l'équité et la durabilité environnementale des systèmes agricoles.

Durant les talanoas, nous avons encouragé les participants à partager leurs idées de la manière qu'ils jugeaient appropriée. À l'issue du talanoa des agriculteurs, nous avons reçu une déclaration écrite de TeiTei Tavenuni, une organisation locale d'agriculteurs qui promeut une agriculture durable sur l'île de Taveuni, aux Fidji. Cette déclaration est reprise ci-après dans son intégralité :

En 2050, nous cultiverons et produirons notre propre nourriture ; nous jouirons d'une réelle sécurité alimentaire et pourrons nourrir les visiteurs et les touristes qui se rendent chez nous.

Nous devrions avoir mis au point un système résilient et productif ; notre terre se portera mieux et gagnera en productivité d'année en année, et nos cultures seront complémentaires. La teneur en minéraux de nos aliments doit augmenter, pour que nous soyons en meilleure santé.

Pour y parvenir, nous devons élaborer des systèmes permettant de reconstituer les capacités de notre terre, bien loin des systèmes actuels, qui provoquent un déclin de la productivité, de la fertilité des sols et de la valeur nutritionnelle des aliments.

Pour mettre sur pied de tels systèmes, nous devons accepter que nous traitons avec un système, un sol vivant, et qu'il nous faut travailler pour le vivant, avec le vivant, afin de réhabiliter cette entité vivante. Aujourd'hui, on appelle cela l'agriculture régénératrice.

Nous n'avons pas assez de données sur l'Océanie pour bien comprendre et mettre en œuvre ces pratiques régénératrices ; une partie de notre parcours consistera à réévaluer les systèmes d'enseignement. Nous devons investir dans la recherche et la formation. Les organisations d'agriculteurs et les universités doivent mener ensemble davantage de recherches participatives et partager leurs enseignements, faciliter la vulgarisation et promouvoir une démarche ascendante, les pouvoirs publics, les décideurs et les agriculteurs travaillant tous avec la nature pour élaborer un système capable de produire des aliments riches en nutriments pour les générations futures.

Nous devons mettre au point des solutions d'intrants à l'échelle locale, favoriser le recyclage local et la protection des terres fondée sur l'écosystème, et promouvoir les savoirs locaux et les bonnes pratiques

de l'agriculture moderne pour que tout cela soit possible. Nous devons nous efforcer d'instaurer une économie circulaire.

Nous devons veiller à réserver nos meilleures terres aux cultures les plus nécessaires, à savoir les cultures qui amélioreront notre sécurité alimentaire et l'économie de notre pays.

L'agriculture régénératrice consiste à réhabiliter les capacités des sols. Compte tenu de la baisse de fertilité des terres, nous avons dépassé le stade où la durabilité (à savoir éviter une nouvelle baisse) n'était encore qu'une option.

### **Ce que nous ont dit les producteurs forestiers**

Dans une optique de durabilité, il est indispensable de gérer la forêt tropicale et ses innombrables produits et services écosystémiques au moyen de pratiques telles que la gestion forestière durable et d'initiatives de plantation d'arbres en continu, qui visent à répondre à des besoins variés, notamment l'atténuation du changement climatique, la préservation de la biodiversité, la sécurité alimentaire et la production de bois.

Veiller à la préservation des savoirs agricoles traditionnels, tout en tirant parti des enseignements constructifs et des bonnes pratiques, constitue un aspect fondamental de l'agriculture durable. L'association de cette sagesse ancestrale aux technologies modernes et à des démarches scientifiques fondées sur des éléments factuels permet d'aborder efficacement le développement agricole dans son ensemble.

Le renforcement des systèmes agricoles par la recherche appliquée ainsi que la mise à profit des compétences des ambassadeurs communautaires et des professionnels sont des stratégies essentielles pour la mise en place de systèmes résilients et productifs, à même de répondre aux défis de l'avenir.

Il est impératif de continuer de sensibiliser et de former les communautés aux pratiques durables et de les informer de leurs avantages si l'on veut favoriser leur adoption à grande échelle et leur succès à long terme. Les exemples de réussite sont source d'inspiration et stimulent concrètement l'émulation et le perfectionnement.

Déterminer les besoins des communautés et adapter les interventions pour y répondre directement permet d'optimiser la répartition des ressources et l'impact. Tirer parti des ressources existantes et des atouts locaux dans le domaine de l'apprentissage, de la préservation et du développement permet de renforcer encore la durabilité et la résilience.

Enfin, il est crucial d'encourager les propriétaires des ressources à investir ainsi que de favoriser la conclusion de partenariats public-privé pour faire avancer les initiatives de développement durable et mettre les compétences, les ressources et les réseaux au service du progrès commun.

### **Ce que nous ont dit les jeunes**

Pour inciter les jeunes à entrer dans le secteur de l'agriculture et de la foresterie, il faut créer des parcours professionnels, accroître les soutiens à la formation, mettre en place des incitations supplémentaires pour ceux qui sont déjà actifs dans le secteur, et encourager les partenariats entre les universités et les pouvoirs publics des pays océaniques. Il est nécessaire d'instaurer des programmes et des mesures d'incitation favorisant des interactions directes sur le terrain entre les professionnels diplômés et les agriculteurs.

L'élaboration de politiques d'utilisation des terres doit passer par la définition de règles de zonage pour protéger les terres agricoles et la collaboration entre les jeunes agriculteurs, les ministères de l'Agriculture et les propriétaires fonciers pour garantir un accès équitable aux ressources.

Pour faire évoluer les politiques et mener des campagnes de sensibilisation face aux difficultés d'approvisionnement en denrées alimentaires, il faut que les agriculteurs, les décideurs, les établissements scolaires et les communautés soutiennent l'agriculture comme un débouché professionnel viable et veillent à l'amélioration de la santé dans nos sociétés.

La mise en œuvre de projets scolaires de replantation de cocotiers et d'arbres à pain, de plantation de fleurs pour les pollinisateurs et la lutte contre les organismes nuisibles, ainsi que l'incitation à la plantation d'arbres nécessitent une collaboration entre différents acteurs. Il est important que les enfants comprennent pourquoi ils plantent des arbres, des cultures et des fleurs, et qu'ils prennent conscience qu'ils contribuent ainsi à la sécurité alimentaire, à la création de revenus et à la durabilité environnementale.

Des initiatives doivent être prises pour sauver les sols grâce à l'agriculture biologique et pour soutenir la production de farine de banane. Il convient également d'encourager le lancement de campagnes agroécologiques de renforcement de la résilience climatique et de la sécurité alimentaire. Ces mesures nécessitent la collaboration de toutes les parties prenantes.

Des campagnes de plantation d'arbres visent à restaurer les forêts et à atténuer le changement climatique ; elles nécessitent la participation des communautés et le soutien des pouvoirs publics à la durabilité et à la biodiversité.

L'intégration de la technologie à l'agriculture passe par des initiatives telles que la création de pôles technologiques, l'utilisation de drones dans la lutte contre les organismes nuisibles, ou encore des

programmes de formation visant à améliorer la qualité des cultures et à accroître la participation des jeunes au secteur agricole.

### **Ce que nous ont dit les scientifiques**

Pour parvenir à l'autosuffisance dans le domaine agricole, il convient d'accorder la priorité à la sécurité alimentaire, de réduire les importations de nourriture et de lutter contre les maladies non transmissibles en favorisant la consommation d'aliments sains et locaux.

Le renforcement de la résilience dans le domaine agricole passe par des pratiques climato-intelligentes, des techniques de culture résilientes, une agriculture de précision et l'adaptation des stratégies de nutrition à l'évolution des conditions climatiques.

Une gestion responsable des sols, la préservation de la biodiversité et les enseignements tirés d'industries forestières diversifiées permettent de favoriser la durabilité.

L'adoption de technologies telles que la mécanisation et le numérique permet d'optimiser la productivité et de professionnaliser l'agriculture, l'accent étant mis sur le marketing numérique et la vente en ligne.

La mobilisation des communautés permet notamment de valoriser les produits locaux en vue de l'autosuffisance et de favoriser la participation des communautés à la production alimentaire.

Les investissements dans la recherche et développement se concentrent sur l'amélioration génétique, la lutte contre les organismes nuisibles et le partage de connaissances en vue d'une production alimentaire stable.

La mise à jour des lois et des stratégies, accompagnée d'une volonté politique, permet une croissance économique durable et le développement de filières commerciales pour les produits agricoles.

Le développement du capital humain par l'éducation et la mécanisation sont essentiels à la professionnalisation de l'agriculture.

Étoffer le rôle du secteur forestier, en y ajoutant la préservation de la biodiversité et la lutte contre les espèces envahissantes, permet de protéger l'agriculture et la foresterie.

## Tirer parti de nos points forts

Les pays insulaires océaniques présentent des avantages uniques, dont il est possible de tirer parti pour créer un avenir qui sera davantage caractérisé par la régénération et la résilience. Lorsque nous les avons interrogés, les exploitants agricoles et forestiers, les communautés et les spécialistes ont répondu que nos points forts étaient les suivants :

1. Une grande diversité de zones agroécologiques, de cultures et d'animaux d'élevage.
2. Une réserve croissante de capital humain (agriculteurs, chercheurs, entrepreneurs et décideurs).
3. Les savoirs traditionnels, les valeurs culturelles et la participation des communautés au cœur des pratiques agricoles et forestières.
4. Des systèmes agricoles et forestiers historiquement régénérateurs et résilients, et le potentiel de les développer.
5. La capacité de l'agriculture et de la foresterie à contribuer au bien-être des populations, à la prospérité de l'économie et à la préservation de l'environnement.
6. L'agriculture traditionnelle ainsi que les cultures et animaux d'élevage autochtones.
7. Des systèmes de gouvernance inclusifs et participatifs.
8. Le rôle essentiel des femmes et des jeunes dans le développement et la durabilité du secteur.
9. Une biodiversité et des services écosystémiques qui sont importants pour la sécurité alimentaire, le patrimoine culturel et la durabilité environnementale.
10. Des politiques et stratégies régionales et nationales pour l'agriculture et la foresterie.
11. Des plateformes multipartites de dialogue, de prise de décision et de collaboration.
12. Une parole collective et un pouvoir de négociation devant permettre aux pays insulaires océaniques d'accéder aux marchés régionaux et mondiaux, aux financements et à l'assistance technique.
13. Un accès à des sources nationales, régionales et internationales de financement pour des initiatives menées dans le domaine de l'agriculture et de la foresterie.
14. Un accès à des possibilités d'enseignement et de formation dans le domaine de l'agriculture et de la foresterie.
15. Des aires protégées et des programmes communautaires de conservation.
16. Des politiques régionales et nationales d'agriculture et de foresterie climato-intelligente.
17. Des dispositifs de certification et de labels qui promeuvent l'adoption de normes de qualité et facilitent l'accès aux marchés.
18. Des réseaux et partenariats pour la recherche et développement dans le domaine de l'agriculture et de la foresterie.
19. Le potentiel de développer l'écotourisme et des entreprises fondées sur la nature pour renforcer la préservation de la biodiversité.
20. La présence d'organisations d'agriculteurs locales et nationales fournissant des services importants aux agriculteurs, ainsi que d'un réseau régional efficace permettant de réunir ces organisations d'agriculteurs.

## Surmonter les difficultés

L'Océanie fait face à de nombreuses difficultés de taille. Nous considérons ces difficultés comme des signaux indiquant que le statu quo n'est pas tenable et qu'un changement profond s'impose de toute urgence.

Effets du changement climatique et de l'utilisation des terres :

- Hausse de la fréquence et de l'ampleur des phénomènes météorologiques extrêmes
- Fréquence accrue des inondations côtières et augmentation de la salinisation
- Modification des régimes pluviométriques et des températures
- Propagation d'organismes nuisibles et de maladies, et diminution du nombre de pollinisateurs
- Dégradation de la sécurité alimentaire
- Perte de ressources côtières et marines
- Extinction de plus en plus d'espèces
- Moindre disponibilité de terres arables du fait de l'urbanisation et des activités touristiques et industrielles
- Poursuite de la conversion des forêts en terres agricoles
- Accroissement de l'érosion des sols dans les exploitations mécanisées

Difficultés socioéconomiques et en matière de santé :

- Diminution des rentes souveraines et des recettes non fiscales
- Manque d'investissement du secteur privé
- Coût élevé du fret international et accès limité aux marchés
- Hausse des importations d'aliments bon marché et ultratransformés
- Augmentation de la prévalence des maladies non transmissibles
- Pénuries de main-d'œuvre dues à l'émigration d'Océaniens pour des emplois saisonniers
- Pénurie persistante d'agents de vulgarisation
- Désintérêt croissant des jeunes pour l'agriculture

Dans notre Stratégie, nous reconnaissons ces difficultés et nous proposons des pistes pour les surmonter, en nous appuyant sur les atouts propres à la région et sur des partenariats internationaux, le but étant d'opérer la transition qui permettra de mettre en place le système agricole et forestier que l'avenir nous impose.

## Une vision convaincante de l'avenir pour 2050

En 2050, les pays insulaires océaniques seront des modèles dans les domaines de l'agriculture régénératrice, de l'agroécologie et de la biodiversité, encourageant des communautés prospères et florissantes par la résilience, la coopération et des possibilités communes.

Notre vision est celle d'un Pacifique dynamique et interconnecté, où des systèmes de production agroécologique régénérateurs et résilients, défendus par les producteurs agricoles et forestiers, les éleveurs et les jeunes, sont propices à l'épanouissement de communautés insulaires éduquées et florissantes, à l'autosuffisance alimentaire et à une agriculture régénératrice, la priorité étant accordée à la biodiversité, à l'accès à des aliments sains et abordables pour tous et à l'intégration de la science, de la technologie et des compétences traditionnelles, tout en encourageant la résilience, la viabilité économique, la coopération et les possibilités communes.

En résumé, notre vision est celle d'un Pacifique sain, propice à la régénération et sûr.

*« Notre vision est celle d'un Pacifique sain, propice à la régénération et sûr »*

## Des trajectoires pour concrétiser cette vision

Le tissage de matériaux naturels pour la fabrication d'outils à la fois utiles, solides et magnifiques fait partie de notre patrimoine océanien et nous inspire. Dans la présente stratégie, cinq trajectoires interdépendantes nous permettront de concrétiser cette vision commune. Nous envisageons ces trajectoires comme des pratiques saines, régénératrices et sûres, qui s'entrecroisent et nous guident vers l'avenir que nous souhaitons, caractérisé par un bien-être, une prospérité et une résilience systémiques. Ces pratiques s'insèrent dans des politiques et des mesures harmonisées garantant de la viabilité, et s'appuient sur les femmes, les jeunes et les communautés diverses, qui disposent des compétences, des connaissances et des ressources nécessaires pour en assurer la réussite.



## 1. Intégration : Harmoniser les politiques et les mesures afin d'accélérer la transition

- Veiller à l'harmonisation avec la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050 et rendre compte des contributions apportées au regard des thèmes du développement centré sur l'humain, des ressources et du développement économique, ainsi que du changement climatique et des catastrophes.
- Veiller à l'harmonisation avec les initiatives, cadres et organismes internationaux contribuant à la transition du secteur (voir l'annexe B).
- Élaborer des politiques en matière d'utilisation des terres et veiller à ce que des terres agricoles restent disponibles pour la production.
- Élaborer des politiques qui promeuvent les pratiques agroécologiques, afin de renforcer les services écosystémiques qui favorisent la propreté de l'eau, la biodiversité et la santé des sols.
- Mettre sur pied des plateformes multipartites réunissant des agriculteurs et des exploitants forestiers par l'intermédiaire de leurs organisations, le secteur privé et des organisations de la société civile, afin de permettre l'instauration d'un dialogue et la prise de décisions à l'appui d'une gouvernance inclusive.
- Établir des partenariats internationaux afin de traiter les questions transfrontalières touchant à l'agriculture et à la foresterie.
- Assurer une collaboration interministérielle (éducation, santé, commerce, tourisme, finances, environnement, etc.), aussi bien dans les pays qu'à l'échelle régionale, le but étant de pouvoir définir des méthodes globales pour la résolution de problèmes complexes dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie.
- Renforcer les cadres réglementaires afin d'encourager la transparence et la responsabilité dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie et de lutter contre le commerce illégal.
- Prendre des mesures d'incitation à la transition vers une agriculture et une foresterie aux effets régénérateurs.
- Prendre des mesures d'incitation visant à encourager les investissements du secteur privé et l'entrepreneuriat en faveur d'initiatives dont l'objectif serait de créer des marchés et de les orienter, de sorte à stimuler la croissance de l'agrotransformation et des branches d'activité à valeur ajoutée.

- Indicateur de réussite : recours accru à des pratiques intégrées et régénératrices d'utilisation des terres, démontré par une baisse du taux de déforestation, l'amélioration de la santé des sols et l'essor des pratiques régénératrices.

## 2. Santé : promouvoir la santé et le bien-être par l'agriculture et la foresterie

- Adopter une approche « Une seule santé » pour que la santé et le bien-être des humains, des animaux, des végétaux et des écosystèmes soient mis en relation et intégrés de manière globale dans les pratiques agricoles et forestières.
- Améliorer la qualité et la fertilité des sols et, ce faisant, la santé des végétaux.
- Promouvoir des systèmes de production régénérateurs qui contribuent aux services écosystémiques et à la résilience climatique, notamment l'agroforesterie, la permaculture et l'agriculture biologique.
- Élaborer des lignes directrices en faveur d'une gestion forestière durable et de la conservation des forêts, en répondant aux enjeux que représentent les économies forestières et les trajectoires de diversification économique, de protection de la biodiversité et de restauration des écosystèmes.
- Réintégrer l'élevage en tant que composante essentielle de l'agriculture régénératrice, le but étant de créer des terres arables, de réduire l'utilisation d'engrais de synthèse et de transformer la biomasse non consommable par les humains en protéines.
- Utiliser des agents de lutte biologique en tant que solutions plus durables pour la lutte contre les organismes nuisibles.
- Encourager les initiatives communautaires et scolaires de promotion d'habitudes alimentaires et de modes de vie sains et économiques.
- Améliorer l'accessibilité et la disponibilité d'aliments sains et locaux grâce à des systèmes de distribution fiables et d'un bon rapport coût-efficacité.
- Contribuer à l'amélioration de la nutrition grâce à l'adoption d'une approche axée sur les systèmes alimentaires.
- Sensibiliser davantage le public à la valeur nutritive des aliments traditionnels et locaux, ainsi qu'à l'utilisation de l'alimentation pour prévenir et guérir les maladies.
- Soutenir la recherche et développement de médicaments traditionnels dérivés des ressources forestières pour le secteur de la santé.
- Améliorer l'accessibilité et la disponibilité des plantes médicinales et des matières premières traditionnelles pour l'artisanat.

- Indicateur de réussite : hausse de la disponibilité et de la consommation de produits locaux cultivés de façon durable, permettant d'améliorer la santé publique et de réduire les répercussions sur l'environnement.

### 3. Régénération : garantir la santé à long terme des systèmes agricoles et forestiers

- Accélérer la décarbonation des secteurs de l'agriculture et de la foresterie, notamment pour ce qui est des émissions des champs d'application 1, 2 et 3.
- Faciliter la collecte de données, l'analyse de données, le partage de connaissances et le renforcement des capacités, notamment en ce qui concerne les pratiques commerciales régénératrices.

- Contribuer à la mise en œuvre du *Plan stratégique océanien sur la statistique agricole et halieutique*<sup>14</sup>.
- Élaborer des stratégies de suivi et d'évaluation de la santé et de la résilience des forêts permettant de renforcer les cadres de gouvernance et de développer le commerce dans le secteur forestier.
- Promouvoir des initiatives de boisement et de reboisement en intégrant des pratiques climato-intelligentes et la conservation de la biodiversité dans les plans de gestion forestière.
- Créer des programmes de formation et de renforcement des capacités à l'intention de communautés dépendantes des forêts.
- Reconnaître le rôle des communautés autochtones dans la sauvegarde des forêts, dans la prise de décision sur la foresterie et dans les pratiques agricoles, en garantissant la protection des droits et des savoirs traditionnels autochtones.
- Constituer des réseaux régionaux de recherche et développement qui accordent une place centrale aux agriculteurs et aux entreprises agroalimentaires pour encourager l'innovation et le partage de connaissances.
- Mettre sur pied des plateformes numériques de partage de données et de communication pour faciliter l'accès à l'information et aux bonnes pratiques.
- Collaborer avec les médias et utiliser les réseaux sociaux pour favoriser la vulgarisation agricole, la vente en ligne et la connexion aux marchés.
- Investir dans la recherche scientifique, le renforcement des capacités techniques et les systèmes de soutien, dans une démarche visant à élaborer des solutions innovantes au service de pratiques agricoles et forestières régénératrices.
- Encourager la mise en place de partenariats public-privé formels dotés de mécanismes de responsabilité mutuelle, afin de favoriser des investissements durables dans l'agriculture et la foresterie régénératrices dans l'ensemble de la chaîne de valeur.

- Indicateur de réussite : hausse de l'adoption de pratiques et de technologies régénératrices, permettant d'améliorer la productivité et la résilience dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie.

#### 4. Sécurité : garantir la sécurité alimentaire et économique pour tous

- Améliorer la réactivité aux marchés par l'éducation et le mentorat, et renforcer les chaînes de valeur des produits agricoles et forestiers afin d'accroître la compétitivité et la rentabilité.
- Soutenir les initiatives de santé publique visant à lutter contre les maladies non transmissibles en améliorant l'accès à des aliments sains et locaux.
- Encourager la diversification des cultures et des animaux d'élevage pour renforcer la résilience au changement climatique et aux fluctuations des marchés.
- Réduire la dépendance à l'égard de l'alimentation animale importée.
- Promouvoir le rôle des produits d'élevage et des produits forestiers non ligneux dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

---

<sup>14</sup> <https://openknowledge.fao.org/items/3be8c71e-a75a-48f5-8f37-7c2f33f08b63>.

- Renforcer les chaînes de valeur des produits forestiers autres que le bois d'œuvre, afin de diversifier les sources de revenus des communautés dépendantes des forêts.
- Aider les entreprises locales pratiquant l'agriculture régénératrice à adopter des pratiques innovantes et à accéder à de nouveaux marchés d'exportation.
- Mettre sur pied des systèmes de biosécurité solides, permettant d'empêcher la propagation d'espèces envahissantes, de maladies et d'organismes nuisibles qui menacent la production agricole et forestière, grâce à des mesures strictes de quarantaine, à des programmes de suivi et à des campagnes de sensibilisation du public.
- Conserver l'agrobiodiversité du Pacifique en préservant les variétés de cultures traditionnelles et les ressources génétiques animales, en constituant des banques de semences et en promouvant des pratiques de préservation dans les exploitations.
- Généraliser la valorisation des services écosystémiques forestiers et agricoles ainsi que la génération de flux de recettes associés, notamment dans le contexte de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets.
- Créer des mécanismes de financement des risques de catastrophe afin d'atténuer les répercussions des catastrophes naturelles sur l'agriculture et la foresterie.
- Garantir l'accès à des denrées alimentaires importées fiables, abordables et saines pour compléter la production locale et assurer la sécurité alimentaire.

- Indicateur de réussite : présence de chaînes de valeur viables, résilientes et diversifiées, qui permettent d'améliorer les revenus des exploitants ainsi que la sécurité alimentaire des communautés.

## 5. Capacité : donner aux jeunes, aux femmes et aux membres des communautés, dans toute leur diversité, les moyens de s'investir dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie

- Constituer un réseau océanien de jeunes et de femmes des secteurs de l'agriculture et de la foresterie afin d'encourager la prise d'initiative et la participation.
- Enseigner davantage l'agriculture et la foresterie dans les écoles.
- Comblent les lacunes dans les parcours de formation afin de répondre aux besoins futurs de professionnels dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie.
- Donner aux jeunes et aux femmes la possibilité d'accéder à des programmes d'enseignement et de formation sur les pratiques régénératrices dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la foresterie, et permettre aux agriculteurs et aux acteurs des branches d'activité à valeur ajoutée de se former à la gestion d'entreprise.
- Soutenir des initiatives communautaires visant à garantir un accès équitable aux ressources pour les populations marginalisées.
- Mettre sur pied des pépinières d'entreprises agricoles dirigées par des jeunes et des femmes, ainsi que des réseaux de promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation.

- Indicateur de réussite : hausse de la proportion de jeunes et de femmes à des postes décisionnaires, favorisant une évolution des secteurs de l'agriculture et de la foresterie vers davantage d'inclusion et d'équité.

## Quel est l'enjeu ?

L'enjeu, c'est l'avenir même de notre mode de vie océanien. Nos systèmes agricoles et forestiers sont face à de nombreuses menaces, notamment les phénomènes climatiques extrêmes, les espèces envahissantes, les pratiques non durables, l'émigration des jeunes, ou encore l'accès limité aux financements et aux marchés. Si nous n'agissons pas maintenant, c'est non seulement notre capacité à nous nourrir qui sera en péril, mais aussi notre identité culturelle, notre prospérité économique et notre résilience environnementale.

Nos échanges avec les directeurs de l'agriculture et de la foresterie, des exploitants agricoles et forestiers, des jeunes et des spécialistes de toute la région nous ont permis d'élaborer quatre scénarios différents, tous plausibles, afin de comprendre comment les événements et nos choix pourraient façonner notre réalité à l'horizon 2050. Ces scénarios vont de l'éventualité d'un effondrement à la promesse d'une transition. Un résumé des deux extrêmes permet de montrer à quel point il est important et urgent d'agir ensemble, dès aujourd'hui.

### Le scénario le plus dangereux : l'effondrement

À la fin des années 2020 et au début des années 2030, les pays océaniens ont adopté des technologies de pointe et des méthodes d'exploitation agricole et forestière intensive afin d'augmenter la production et d'améliorer le niveau de vie de la population. La mécanisation et l'intelligence artificielle ont permis d'automatiser de nombreuses tâches avec, à la clé, l'accroissement du rendement et l'atténuation des pénuries de main-d'œuvre. En revanche, cette démarche a eu à terme de graves conséquences sur l'économie et la sécurité alimentaire : infertilité des sols, pollution et espèces envahissantes, qui ont entraîné un épuisement des ressources naturelles et une baisse permanente du rendement des cultures. L'intensification de la production agricole et forestière a également augmenté l'incidence des zoonoses infectieuses, avec la menace de pandémies. La mauvaise alimentation et la détérioration de la santé mentale des populations ont dégradé l'état de santé général.

Les jeunes, entre autres, ont fui la région à la recherche de stabilité, ce qui a accentué la baisse des recettes et les inégalités à l'échelle locale. L'abandon de technologies avancées a aggravé les tensions sur l'économie. Des gouvernements ont fini par s'effondrer, et de nombreux États de la région sont en faillite. La criminalité organisée a explosé, avec une augmentation en flèche de la culture de plantes servant à fabriquer des stupéfiants et de la production hydroponique de cannabis. Des gouvernements fantômes tentent de maintenir le contrôle et d'assurer des services essentiels, mais personne ne se sent vraiment en sécurité.

### Le scénario idéal : la transformation

Sous la poussée des défenseurs du climat, la coopération internationale en faveur de la réduction des émissions commence à porter ses fruits. Le fonds pour les pertes et préjudices, adopté à la COP, permet d'aider les pays aux ressources limitées à s'adapter aux effets du changement climatique. Les

pratiques agricoles et forestières régénératrices sont en plein essor dans le Pacifique, stimulées par la multiplication des possibilités de formation. Le soutien des pouvoirs publics rend les produits locaux abordables, ce qui suscite l'intérêt des marchés étrangers, en particulier depuis que des chefs célèbres et charismatiques professent leur passion pour les ingrédients autochtones. L'agrotourisme est en vogue dans la région, offrant des possibilités d'apprentissage par l'expérience. Si la technologie est omniprésente, elle doit respecter des normes régionales d'éthique. Certaines entreprises du secteur des technologies ont abandonné le marché en raison de ces restrictions, mais les nouvelles réglementations attirent l'attention de ceux qui, dans le monde entier, souhaitent avancer sur la voie du développement durable. En dépit de la diffusion des formations aux techniques régénératrices, une certaine résistance subsiste, en raison de la radicalité apparente des évolutions. Toutefois, d'une manière générale, l'avenir est prometteur, les populations sont en bonne santé et les sols se régénèrent.

## Appel à l'action

La Stratégie pour l'agriculture et la foresterie dans le Pacifique constitue une feuille de route à la fois ambitieuse et réaliste pour la transformation de ces secteurs. L'harmonisation des politiques et des mesures, la promotion de la santé et de la durabilité, la sécurité alimentaire et économique, ainsi que le renforcement des moyens d'action des jeunes, des femmes et des communautés nous permettront de forger un avenir où l'agriculture et la foresterie seront non seulement des moyens de subsistance, mais aussi des sources de fierté, d'identité et d'inspiration pour les générations futures. Ensemble, il nous faut saisir cette occasion de façonner un avenir qui sera davantage caractérisé par la régénération et la résilience pour le Pacifique.

C'est pourquoi nous invitons :

les exploitants agricoles et forestiers à piloter la transition vers des pratiques régénératrices et à travailler aux côtés des scientifiques et des services de vulgarisation en vue de la mise en œuvre de solutions innovantes ;

les jeunes à choisir de travailler dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie et à contribuer activement à la définition de l'avenir de nos systèmes alimentaires ;

les femmes à montrer l'exemple et à défendre l'égalité de genre dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie ;

les décideurs à mettre la Stratégie en contexte au regard des atouts et des difficultés propres à la région, et à accorder la priorité à un développement régénérateur dans les décisions stratégiques ;

les consommateurs à acheter local, à consommer local et à soutenir les producteurs locaux adeptes de pratiques régénératrices, afin d'envoyer aux marchés un signal fort en faveur d'une agriculture et d'une foresterie régénératrices ;

les acteurs des chaînes de valeur à trouver et à exploiter des débouchés commerciaux qui encouragent les pratiques régénératrices et permettent une intégration efficiente au sein des chaînes de valeur ;

les services de vulgarisation à innover pour améliorer la performance des systèmes agroécologiques et garantir la diffusion des connaissances et des bonnes pratiques ;

les pouvoirs publics à fournir le soutien nécessaire, notamment dans les domaines du financement, du renforcement des institutions et des filières de formation, dans une démarche visant à permettre la mise en œuvre de la Stratégie ; et

les bailleurs de fonds à investir dans la transition vers une agriculture et une foresterie régénératrices en harmonisant leurs contributions avec la Stratégie régionale, le but étant de garantir la sécurité alimentaire, la prospérité économique et la préservation de l'environnement à long terme dans le Pacifique.

## Prochaines étapes

Les ambitions exposées ici jetteront les bases de l'élaboration d'un plan quinquennal de mise en œuvre de la Stratégie « Cultiver le Pacifique », dont le but sera de fixer les priorités, de définir les responsabilités et de traiter la question de l'affectation des ressources. Ce document présentera également des objectifs précis, mesurables et réalisables qui pourront être intégrés dans les pratiques. L'objectif est que cette trajectoire soit prise en compte dans les activités de planification nationale et adaptée aux différents contextes des pays.

Un groupe représentatif sera chargé de définir clairement, dans ce plan global, les rôles des différentes parties prenantes – des bailleurs de fonds aux ONG, en passant par les pouvoirs publics, le secteur privé et les organisations d'agriculteurs –, afin que les ressources soient affectées efficacement à la concrétisation des aspirations générales.

Globalement, nous collaborerons pour fixer des objectifs assortis d'échéances en faveur de l'augmentation des investissements consacrés à l'agriculture et à la foresterie dans l'ensemble de la région, le but étant d'accélérer la transition vers un avenir sain, propice à la régénération et sûr.

Il convient de prévoir un examen régulier des réalisations ainsi que la mise à jour de la Stratégie. En tant que région interconnectée axée sur l'apprentissage, l'Océanie aura la possibilité de partager les enseignements tirés de la transition agroécologique à l'avenir. Cette stratégie pourra servir de plateforme pour permettre une croissance porteuse de transformation.

# Annexe A : Méthodologie

Cette stratégie a été élaborée dans le cadre d'une démarche prospective éclairée, le but étant de préparer au mieux les secteurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique à renforcer leur résilience face à un avenir incertain. Cette activité participative a été pilotée par le Pacifique, avec l'appui de la CPS et de l'équipe de consultants en prospective stratégique, qui ont proposé des méthodes à utiliser pour l'élaboration de la Stratégie.

## Étape 1 : Collecte d'informations

- Un groupe de gouvernance constitué de représentants des directeurs de l'agriculture et de la foresterie de l'ensemble de la région a été réuni pour superviser le processus d'élaboration de la Stratégie.
- Afin de recueillir des informations auprès de spécialistes régionaux, l'équipe de consultants a réalisé des entretiens semi-structurés de personnes et de groupes pendant 15 heures, par téléphone ou appel vidéo, entre septembre et novembre 2023.
- Neuf ateliers en ligne et en présentiel ont été organisés au cours de la même période et ont accueilli un total de 285 participants. Ces ateliers ont permis de mettre à profit les groupes de travail techniques existants et de faire participer directement des jeunes et des organisations d'agriculteurs. Un cadre à « trois horizons » a été utilisé lors des ateliers, afin de déterminer les futurs désirables et de définir les voies à suivre pour atteindre ces objectifs. Les perspectives recueillies lors de ces sessions ont permis d'éclairer les recherches menées par la suite et de définir les objectifs des parties prenantes pour la Stratégie.
- Toutes les stratégies nationales disponibles dans la région en matière d'agriculture et de foresterie ont été examinées dans le but de cerner les points communs et les différences en ce qui concerne les principales sources de préoccupation, les réalisations en cours et les intentions pour l'avenir.
- Une analyse prospective approfondie a été élaborée par le groupe de consultants et validée par le groupe de gouvernance. Celle-ci avait pour objectif de repérer les tendances émergentes et les faibles signaux de changement qui pourraient affecter l'agriculture et la foresterie dans la région au cours des 25 prochaines années.
- Un atelier tenu à Suva (Fidji) en décembre 2023 a permis de réunir le groupe de gouvernance dans le but de décrire la situation actuelle du système agricole et forestier du Pacifique, sa trajectoire à long terme, et la situation souhaitée à l'horizon 2050. Il s'est déroulé sur trois jours et a donné lieu à une série d'activités de prospective participatives. Le groupe de gouvernance a notamment recensé les incertitudes critiques à prendre en compte quant à l'avenir et précisé les intentions en ce qui concerne l'harmonisation à l'échelon régional et les différentes exigences nationales.

## Étape 2 : Traitement des informations

- Sur la base des conclusions de la première collecte d'informations, quatre scénarios possibles d'avenirs différents ont été créés, en tenant compte des tendances et des

incertitudes critiques recensées lors de la séance de travail précédente. Ces descriptifs comprenaient des réflexions provocatrices, mais plausibles, de ce qui pourrait se produire dans le Pacifique :

- La recherche de profits assortie de démarches conservatrices passe par l'essor de l'agro-industrie, la maîtrise des effets du changement climatique et la valorisation culturelle
  - La recherche de profits assortie de démarches réformatrices passe par la détérioration de la santé des forêts et l'intensification de l'agriculture, qui ont des conséquences climatiques extrêmes
  - L'approche « La planète d'abord » assortie de démarches conservatrices passe par la réglementation stricte de la région et la diminution de la prospérité globale, mais entraîne la création de liens et un soutien communautaires plus ancrés
  - L'approche « La planète d'abord » assortie de démarches réformatrices englobe des pratiques régénératrices et une technologie éthique, ce qui favorise la santé de l'écosystème
- 
- Un deuxième atelier de trois jours, auquel a participé un groupe plus étendu de directeurs de l'agriculture et de la foresterie de la région, s'est tenu à Nadi (Fidji) en mars 2024.
  - Un jeu interactif fondé sur la recherche a été élaboré dans le but d'offrir aux participants une expérience immersive, au cours de laquelle ils ont pu explorer les conséquences que pourraient avoir en l'espace de trente ans des décisions prises à l'échelle du système dans les domaines de l'agriculture et de la foresterie. Les participants ont joué le rôle de différents acteurs du marché (agriculteurs, entreprise agricole, consommateur, pouvoir public, bailleur de fonds ou jeune) et effectué des choix en vue d'élaborer des stratégies et de s'adapter à l'évolution des conditions environnementales, économiques et sociales. Les joueurs ont dû collaborer, et notamment coopérer et négocier, pour éviter un effondrement et garantir un avenir durable. À la fin du jeu, quatre avenir différents étaient possibles en fonction des choix opérés plus tôt.  
Le jeu a offert une excellente plateforme permettant de discuter des approches globales et systémiques du changement au sein du secteur.
  - Compte tenu des connaissances acquises lors d'échanges, une analyse rétrospective a été effectuée en vue de déterminer les changements essentiels à opérer pour obtenir les effets escomptés d'ici à 2050.

### **Étape 3 : Transposition des informations dans la Stratégie**

- Afin d'obtenir un contexte de mise en œuvre, les participants aux ateliers ont élaboré une cartographie des acteurs influents et des parties prenantes interdépendants qui influenceront ou seront influencés par la Stratégie.
- Les participants ont recensé les entraves à la réussite et les possibilités de changement.
- Le groupe de gouvernance a rédigé des messages clés destinés à orienter l'élaboration de composantes essentielles de la Stratégie.

- Un projet de Stratégie a été réalisé et communiqué pour examen aux directeurs de l'agriculture et de la foresterie.

## Annexe B : Harmonisation avec les organismes, les cadres et les initiatives

Cette section décrit les principaux acteurs océaniques travaillant à différents niveaux dans l'ensemble de la région. Un enjeu essentiel à l'avenir consistera à déterminer comment optimiser l'harmonisation entre différents organismes concernés par les secteurs de l'agriculture et de la foresterie. Cette section vise à comprendre les programmes de travail de différents acteurs de la région afin que les pouvoirs publics et les organismes des États et Territoires insulaires océaniques utilisant ce document puissent mieux faire concorder leurs activités avec celles qui sont menées par d'autres instances dans le Pacifique, le but étant d'accroître l'utilisation des ressources disponibles au moyen de l'harmonisation entre les bailleurs de fonds. Le renforcement, par les États et Territoires insulaires océaniques, de l'harmonisation avec les programmes des organismes régionaux et internationaux permettra de maximiser l'avantage comparatif pour la région à moyen et long terme.

L'harmonisation dans la région peut se décliner en quatre niveaux (international, régional, national et infranational), mais elle ne sera pas nécessaire pour l'ensemble des projets et politiques. Cette section est principalement axée sur les organismes internationaux et régionaux.

**International** il s'agit d'organismes qui ont une mission internationale, mais couvrent le Pacifique dans le cadre de cette mission – ce sont notamment des organisations telles que les Nations Unies et la Banque mondiale.

**Régional** il s'agit d'organismes qui ne couvrent que le Pacifique – ce sont notamment des organisations membres du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP).

**National** il s'agit des pouvoirs publics nationaux couverts par cette stratégie.

**Infranational** certains pays de la région, comme les États fédérés de Micronésie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Îles Salomon, disposent d'entités infranationales. Un certain nombre de ces acteurs infranationaux exercent une influence considérable sur les secteurs de l'agriculture et de la foresterie de leurs pays. C'est notamment le cas des provinces des Hautes

Terres orientales, des Hautes Terres occidentales et de Simbu dans le domaine de la production de café en Papouasie-Nouvelle-Guinée, et de la province occidentale ainsi que de celle de Guadalcanal, qui sont responsables de plus de 50 % des exportations forestières des Îles Salomon.

Dans cette section, nous n'aborderons pas les bailleurs de fonds bilatéraux ni les organisations internationales à but non lucratif. Ces financements sont très particuliers, en ce sens qu'ils sont généralement consacrés à des programmes mis en œuvre directement dans les pays. En conséquence, les États et Territoires insulaires océaniques seront mieux placés pour solliciter de tels financements à l'échelon national (ou infranational).

## **Organismes internationaux**

### **Banque asiatique de développement (BAsD)**

La BAsD a pour objectif de réduire la pauvreté en Asie et dans le Pacifique, au moyen de divers programmes, notamment des prêts dirigés, axés sur la réalisation d'une croissance économique inclusive et respectueuse de l'environnement. Dans le Pacifique, ses activités et ses financements dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie ciblent deux domaines d'intervention principaux, à savoir : la sécurité alimentaire à long terme et l'avenir de l'agriculture.

### **Organismes et sous-organismes des Nations Unies**

#### *Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)*

La FAO se concentre sur la transformation des systèmes agroalimentaires, dans le contexte plus large des objectifs de développement durable (ODD). Elle mène également des activités porteuses d'innovation dans le domaine du suivi de la production et de l'utilisation d'engrais. Le contact régional est le bureau sous-régional à Apia (Samoa). La FAO commence également à appliquer une nouvelle approche « Une seule santé » pour accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires dans le Pacifique. Cette approche repose sur la compréhension globale des interconnexions fondamentales entre la santé des personnes, des animaux (terrestres et aquatiques), des végétaux et de l'environnement. (Liens avec la programmation de la CPS et du Programme régional océanique de l'environnement [PROE] à l'échelon régional, ainsi que celle de l'Organisation mondiale de la santé animale [OMSA], du

Programme des Nations Unies pour l'environnement [PNUE] et de l'Organisation mondiale de la santé [OMS] au niveau international.)

#### *Fonds international de développement agricole (FIDA)*

Le FIDA est une organisation de développement multilatérale qui fait partie du système des Nations Unies, et se concentre exclusivement sur les économies rurales et la sécurité alimentaire. Les activités du FIDA dans le Pacifique sont axées sur les domaines suivants : a) l'agriculture climato-intelligente et axée sur les enjeux nutritionnels ; b) la facilitation de l'accès au marché et la connectivité ; et c) le renforcement des capacités institutionnelles. En outre, il met également en œuvre le Mécanisme de relance en faveur de l'agriculture et des zones rurales dans les îles du Pacifique (PIRAS), qui appuie le relèvement des systèmes alimentaires et la reprise économique depuis la pandémie de COVID-19.

#### *Organisation internationale du travail (OIT)*

La mission de l'OIT consiste à réunir des représentants des pouvoirs publics, des employeurs et des travailleurs dans le but de fixer des normes du travail, ainsi que de promouvoir des politiques et programmes permettant à chacun d'exercer un travail décent. Dans le Pacifique, les activités récentes de l'OIT étaient axées sur des initiatives de formation destinées aux nouvelles générations de travailleurs agricoles.

#### *Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)*

Le GIEC est l'organisation scientifique constituée par les Nations Unies pour surveiller et évaluer les connaissances scientifiques mondiales en matière de changement climatique.

#### *Centre du commerce international (ITC)*

L'ITC assume un double mandat par l'intermédiaire de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (UNCTAD) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour ce qui est d'aider les décideurs et les pouvoirs publics à faire en sorte que les stratégies et politiques facilitent le commerce et, ce faisant, soutiennent la croissance économique. Les activités menées récemment dans le Pacifique portaient notamment sur

l'organisation d'un atelier sur le leadership des Océaniennes en matière d'exportation, dont le but était de promouvoir les exportations océaniques vers d'autres marchés.

#### *Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)*

Le PNUE est l'organisation chargée de coordonner les réponses apportées aux problèmes environnementaux au sein du système des Nations Unies. Dans le Pacifique, le PNUE apporte un appui en matière de rapports sur l'environnement et la biodiversité, en particulier au moyen de ses rapports sur l'état de l'environnement. Son partenaire régional pour ces activités dans le Pacifique est le PROE.

#### *Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)*

Le Bureau sous-régional de la CESAP pour le Pacifique est basé à Suva (Fidji). Au niveau sous-régional, l'accent est mis sur les domaines suivants : a) Planification nationale et cohérence des politiques ; b) Programme 2030 et Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (« Samoa, la Voie à suivre ») ; c) Inclusion sociale et égalité ; d) Action climatique et gestion des ressources ; et e) Données et statistiques.

#### *Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU)*

Le FENU mène des activités de financement public et privé en faveur des plus démunis dans les 46 pays les moins avancés (PMA) du monde. En Océanie, il s'agit notamment des pays suivants : Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu. Les activités plus récentes menées dans la région étaient axées sur le Programme d'assurance et d'adaptation au climat du Pacifique (PICAP). Il s'agit d'un programme pluriannuel mis en œuvre conjointement par le FENU, le PNUD et l'Université des Nations Unies – Institut pour l'environnement et la sécurité humaine (UNU-EHS).

#### *ONU Femmes*

ONU Femmes défend l'égalité de genre dans le système international. L'organisation mène divers projets destinés à promouvoir le rôle de la femme dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie. Par exemple, ONU Femmes a conclu un partenariat avec la FAO en vue de

créer un programme de sensibilisation des femmes à l'agriculture climato-résiliente en Afrique subsaharienne, mais celui-ci n'est pas encore disponible dans le Pacifique.

*Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED)*

La CNUCED formule des politiques relatives à divers aspects du développement, notamment le commerce, l'aide, le transport, la finance et la technologie. Les activités qu'elle mène dans le Pacifique se concentrent davantage sur des questions telles que la pollution et l'accès au numérique, et plus récemment sur l'accès aux marchés des secteurs agricoles océaniques.

*Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)*

Le PNUD s'emploie à fournir un appui aux pays dans le but d'éradiquer la pauvreté ainsi que de réaliser un développement humain et une croissance économique durables. Il met en œuvre divers programmes dans le Pacifique, qui sont axés sur les domaines suivants : a) la gouvernance efficace ; b) la croissance inclusive ; et (c) la résilience et le changement climatique.

*Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)*

La mission de l'UNESCO consiste à promouvoir la sécurité et la paix dans le monde au moyen de la coopération internationale dans les domaines de l'éducation, des arts, des sciences et de la culture. Dans le Pacifique, l'UNESCO se concentre à long terme sur diverses initiatives, portant notamment sur les savoirs autochtones et le patrimoine culturel immatériel.

*Programme alimentaire mondial (PAM)*

Le PAM se consacre essentiellement à l'aide alimentaire d'urgence. Par ailleurs, il fournit divers services d'assistance technique et d'aide au développement : gestion de la logistique et des chaînes d'approvisionnement, renforcement des capacités en matière de préparation et de réponse aux situations d'urgence, ainsi que renforcement de la résilience face au changement climatique. Dans le Pacifique, il se concentre sur la sécurité alimentaire et la nutrition, en particulier pour ce qui est des interventions de protection sociale.

### *Organisation mondiale de la santé (OMS)*

L'OMS est l'organisme des Nations Unies chargé de la santé publique internationale. Dans le Pacifique, de nombreuses activités sont menées en ce qui concerne les effets du changement climatique et la prévalence élevée des maladies non transmissibles (MNT), notamment les maladies cardiovasculaires et le diabète qui sont directement liés à l'alimentation. L'OMS fait également partie du groupe élargi des organisations participant à l'élaboration de rapports sur l'approche « Une seule santé ».

### *Organisation météorologique mondiale (OMM)*

L'OMM est une organisation spécialisée des Nations Unies chargée de la promotion de la coopération internationale en matière de sciences de l'atmosphère, de climatologie, d'hydrologie et de géophysique. Dans le Pacifique, elle se concentre sur les prévisions météorologiques et la réponse aux phénomènes météorologiques tels que El Niño/La Niña et les sécheresses, ainsi qu'aux catastrophes météorologiques telles que les cyclones.

### **Banque mondiale**

En tant que plus grand bailleur de fonds au monde en ce qui concerne l'aide au développement agricole, la Banque mondiale se concentre de plus en plus sur les cinq domaines stratégiques suivants : l'agriculture climato-intelligente ; l'agriculture numérique et axée sur les données ; la mobilisation de capitaux pour le développement du secteur agroalimentaire ; les politiques et dépenses publiques ; et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

### **Organisation mondiale de la santé animale (OMSA)**

L'OMSA fournit et diffuse des informations sur la santé animale et des informations vétérinaires connexes. Elle fait partie du groupe participant à l'élaboration de rapports sur l'approche « Une seule santé » dans la région.

### **Organisation mondiale du commerce (OMC)**

Chargée de favoriser autant que possible la bonne marche, la prévisibilité et la liberté des échanges, l'OMC élabore les règles régissant le commerce entre les pays et les régions, et en assure le suivi. En matière de commerce de produits alimentaires dans le Pacifique, elle travaille en partenariat avec l'OMSA et la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) sur des axes de travail conformes au Codex pour le Pacifique Sud-Ouest.

## **Cadres internationaux**

Les cadres des Nations Unies sont mis en œuvre et suivis par les différents pays. Chaque pays océanien est membre des divers organismes des Nations Unies chargés de la mise en œuvre des cadres mondiaux et de l'élaboration de rapports en la matière. En outre, certains rapports existants peuvent provenir de la collecte et de la communication de données à l'appui du suivi.

## **Objectifs de développement durable (ODD)**

Les 17 objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'ensemble des pays membres des Nations Unies reposent sur trois objectifs de haut niveau, à savoir : 1) la croissance économique, 2) l'inclusion sociale et 3) la protection de l'environnement.

## **Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)**

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est chargé du suivi à effectuer dans le cadre de la CCNUCC. Pour assurer ce suivi, les différents pays membres des Nations Unies doivent apporter leurs contributions dans le cadre l'inventaire mondial, en fonction des contributions déterminées au niveau national.

## **Initiatives internationales**

### **Codex pour le Pacifique Sud-Ouest**

Il s'agit d'un projet de renforcement des capacités destiné à renforcer les compétences relatives au Codex dans le Pacifique Sud-Ouest, dans le but de promouvoir la participation effective des délégations de la région aux activités internationales de définition de normes

alimentaires, dans le cadre de la fixation d'exigences réglementaires nationales pour l'alimentation dans la sous-région.

## **Organisations régionales**

### **Communauté du Pacifique (CPS)**

Œuvrant au développement en Océanie, la CPS se concentre essentiellement sur la formulation de conseils techniques et scientifiques, ainsi que sur son rôle d'intermédiaire en faveur du financement de projets de développement par les pays bailleurs de fonds. Elle est le siège de la Plateforme de données océaniques et fait partie du groupe participant à l'élaboration de rapports sur l'approche « Une seule santé ».

### **Programme de développement des îles du Pacifique (PIDP)**

La mission du PIDP consiste à aider les responsables des pays océaniques à faire progresser les efforts conjoints qu'ils déploient pour réaliser et pérenniser un développement social et économique équitable. En tant que groupe de réflexion, il organise diverses manifestations relatives au développement des connaissances, notamment des échanges et des conférences.

### **Agence des pêches du Forum des Îles du Pacifique (FFA)**

La FFA facilite la coopération et la coordination régionales pour ce qui est des politiques relatives aux pêches dans le Pacifique. Axées plus particulièrement sur la conservation et l'utilisation optimale durables des ressources biologiques marines dans la région, les activités récentes se concentrent sur l'aquaculture et l'importance des régimes fonciers traditionnels.

### **Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique (FIP)**

Le Secrétariat du FIP a pour mission d'améliorer la coopération entre les États et Territoires insulaires océaniques. Ses activités s'articulent autour des sept piliers suivants : a) leadership politique et régionalisme ; b) développement centré sur l'humain ; c) paix et sécurité ; d)

ressources et développement économique ; e) changement climatique et catastrophes ; f) océan et environnement ; et g) technologie et connectivité. Il est l'organisation cheffe de file pour la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050.

### **Organisation du tourisme du Pacifique Sud (SPTO)**

La SPTO est chargée de la promotion et du développement du tourisme dans le Pacifique sur les marchés étrangers. Elle consacre une petite partie de ses activités à l'agrotourisme.

### **Programme régional océanien de l'environnement (PROE)**

Le PROE se concentre sur la protection et le développement durable des ressources naturelles du Pacifique. Ses activités s'articulent autour de quatre grands axes de travail, à savoir : a) la résilience face au changement climatique ; b) la gouvernance environnementale ; c) les écosystèmes insulaires et océaniques ; et d) la gestion des déchets et la lutte contre la pollution. D'autres sous-sections portent sur l'élaboration de rapports sur l'approche « Une seule santé ».

### **Université du Pacifique-Sud (USP)**

L'USP est une université de recherche publique qui dispose de campus dans une dizaine d'États et Territoires insulaires océaniques. Elle propose un vaste éventail de programmes et mène des recherches sur de nombreux thèmes, tels que l'agriculture et la foresterie (essentiellement sur le campus d'Apia au Samoa).